



Ordre du jour du conseil d'établissement  
qui se tiendra **en présence** (dans la classe de Diane)  
le **mercredi, 22 mars 2023 à 18 h 30**

- 1.0 Ouverture et mot de bienvenue
- 2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Procès-verbal
  - 3.1 Approbation du procès-verbal du 12 décembre 2022 et signature du registre
  - 3.2 Suivi au procès-verbal
- 4.0 Parole au public
- 5.0 Objets d'approbation (*aucun*)
- 6.0 Objets d'adoption
  - 6.1 Changement de signataire
  - 6.2 Plan de lutte à la violence et à l'intimidation
- 7.0 Objets de consultation
  - 7.1 Profil de compétence et critères de sélection du directeur d'établissement
- 8.0 Informations
  - 8.1 Parole à la direction :
    - 8.1.1 Clientèle scolaire 2023-2024 et organisation des locaux
    - 8.1.2 Règles de classement et de passage d'un niveau à un autre
    - 8.1.3 Aide aux devoirs (budget et services)
    - 8.1.4 Photos scolaires
    - 8.1.5 Santé globale
    - 8.1.6 Campagne de financement (*bilan final*)
    - 8.1.7 Projet éducatif
  - 8.2 Parole aux enseignantes
  - 8.3 Parole au Service de garde
  - 8.4 Parole à la déléguée du comité de parents de la CSSHC
    - 7.4.1 Élèves doués
  - 8.5 Parole à la déléguée du comité cafétéria
- 9.0 Correspondance
- 10.0 Varia
- 11.0 Questions du public sur le contenu de l'ordre du jour
- 12.0 Date de la prochaine rencontre : le mercredi 15 mai 2023 à 18h30
- 13.0 Levée de l'assemblée

Simon Lebel, directeur

